



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 5 mai 2017
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 5 mai 2017 à 10h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents: Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Absente : Judith Raoul-Duval (suppléante, sans voix délibérative)

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 27 avril 2017 :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Le PV de la réunion du 27 avril 2017 est approuvé.

2 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Christian Barthod pour les dossiers suivants :

Cas par cas documents d'urbanisme : 1) Morangis (91) ; 2) Chavenay (78) ; 3) Prunay-en-Yvelines (78) ; 4) MECDU Quincy-sous-Sénart (91) ;

Nicole Gontier pour les dossiers suivants :

Cas par cas documents d'urbanisme : 1) Santeuil (95) ; 2) Drancy (93) ; 3) Boissettes (77).

3 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Nicole Gontier rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant une décision de cas par cas prise depuis la dernière réunion du collège de la MRAe. Cette décision n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

4 – Décision au cas par cas concernant le PLU de Rubelles

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, la délégation donnée à Nicole Gontier est rapportée et la décision concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Rubelles (77) est adoptée.

5 – Décision au cas par cas concernant le PLU de Boulogne-Billancourt

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte. Christian Barthod ne prend part ni au débat ni au vote, en application de l'article 20 du règlement intérieur du CGEDD s'appliquant aux MRAe ; la décision sera signée par Nicole Gontier pour le président empêché.

Après délibération, la délégation donnée à Nicole Gontier est rapportée et la décision concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Boulogne-Billancourt (92) est adoptée.

6 – Décision au cas par cas concernant le PLU de Jouy-les-Moutier

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, la délégation donnée à Christian Barthod est rapportée et la décision concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Jouy-les-Moutier (95) est adoptée.

7 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU de Chelles (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Chelles (77) est adopté.

8 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de MECDU du PLU de Coubron (93)

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de MECDU du PLU de Coubron (93) est adopté.

9 – Désignation d'un rapporteur pour un avis

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant PLU de Vaujours (93) en délibération collégiale le 20 juillet 2017 : Paul Arnould

10 – Délégation donnée pour l'avis sur le PLU de Buthiers (77)

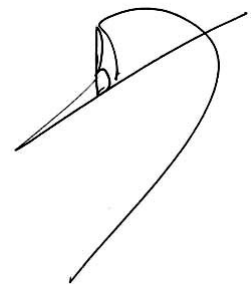
Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod et Nicole Gontier.

La DRIEE a informé la MRAe que des contraintes internes l'empêcheront de transmettre la proposition d'avis sur le PLU de Buthiers dans un délai compatible avec la préparation de la réunion collégiale du 17 mai. Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Nicole Gontier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00

Fait à La Défense, le 5 mai 2017

Le président de la MRAe, président de séance



Christian Barthod